Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2013)

Heft: 5

Artikel: AOP : Armée d'origine protégée

Autor: Gapany, Johanna

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-514835

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Politique de sécurité

AOP: Armée d'origine protégée

Johanna Gapany

Vice-présidente des Jeunes Libéraux-Radicaux suisses

Panatique d'armée, je ne le suis pas. Fidèle recrue non plus d'ailleurs. Et pourtant, je glisserai un NON dans l'urne le 22 septembre prochain et veillerai à convaincre la plupart de mes proches d'en faire de même car la « nouvelle » idée du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) est loin de me séduire. D'ailleurs, elle n'a rien de nouveau puisque c'est déjà la 3º fois que le GSsA propose de supprimer l'armée, les deux premières tentatives ayant échoué. Apparemment, ce groupe prônant la paix, depuis plus de 20 ans, peine à mettre fin à la guerre qu'il mène contre l'armée suisse. Car, n'en déplaise à ceux qui souhaitent donner un signal et voter oui pour faire accélérer les réformes en cours, ce groupe propose de renoncer au service militaire obligatoire, dans l'idée de supprimer l'armée elle-même.

La suppression de l'obligation de servir n'a rien d'originale. Elle a déjà été testée par nos voisins, notamment en France, en Belgique, en Espagne ou encore en Allemagne. Malheureusement, le bilan reste mitigé puisque ces pays peinent à recruter et se voient, dès lors, contraints de baisser leurs exigences. Alors que certains d'entre eux s'en vont recruter à l'étranger, d'autres engagent des prisonniers. Au-delà de la bonne volonté d'intégrer les étrangers ou de lutter contre la surpopulation carcérale, permettez-moi de douter de ces alternatives à l'armée de milice. Si nous considérons la défense de notre pays comme une tâche centrale de l'Etat, alors sommes-nous vraiment prêts à opter pour un tel mode de recrutement?

Evidemment, notre système n'est pas idéal et ce genre d'initiative démontre également un certain malaise. Du côté de l'économie, bon nombre d'employeurs subissent les conséquences de l'absence de leurs employés et les cours de répétition sont à l'origine d'une augmentation de stress pour les employés, qui doivent ensuite compenser la période durant laquelle ils étaient absents. Cependant, un autre système risque de ne pas être plus intéressant d'un point de vue économique. Les services assurés aujourd'hui par l'armée et le service civil, de même que

la rémunération de soldats professionnels, seraient à la charge du contribuable et les entreprises ne seraient dès lors pas épargnées par la hausse des impôts. Quant aux employés, leurs préoccupations sont de plus en plus prises en compte dans le cadre des réformes entreprises. Le Département de la Défense propose déjà de raccourcir les cours de répétition pour atteindre 13 jours par année au lieu de 19.

Mais refuser cette initiative ne signifie pas se contenter de la situation actuelle. Si l'on veut conserver cette singularité suisse et préserver notre indépendance, on va alors devoir faire preuve d'audace et d'authenticité. Contrairement à ce que prétendent les initiants, être précurseur ne signifie pas renoncer à un service de milice mais être capable de l'adapter aux besoins de notre société et aux nouvelles menaces. Les réformes sont en cours, elles ont déjà permis de réduire les effectifs et de raccourcir la durée des cours de répétition. A nous maintenant de donner un signal positif pour soutenir cette évolution en refusant l'initiative du GSsA. Le service militaire ne doit plus être une contrainte mais une opportunité pour les jeunes qui pourront valoriser leur formation et donner un sens à cette expérience.

J. G.